



VITBOIS PRIM

DEFINITION

Impression opacifiante mate, à base de résine acrylique en phase aqueuse, pour la protection des surfaces murales et menuiseries, en intérieur et en extérieur.

DESTINATION

- Boiseries de toutes natures
- Tous types de bois neufs ou anciens : bois exotiques, pin autoclave, dérivés du bois...

PROPRIETES

- Laisse respirer le support
- Sans odeur
- Impression très opacifiante
- Bonne adhérence au support bois
- Bonne souplesse du film

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

- **Extrait sec :** En poids : 55 % \pm 2
En volume : 40 % \pm 1
- **Densité :** 1.40
- **Aspect :** Feuil sec : Mat

MISE EN OEUVRE

Appliquer en 1 couche croisée

CARACTERISTIQUES D'APPLICATION

- **Nombre de couches :** 1 couche croisée
- **Matériel d'application :** Brosse, rouleau poils ras à moyens, antigoutte, pistolet Airless
Buses : 517
- **Dilution :** Prêt à l'emploi
- **Conditions d'application :** Température supérieure à 5°C et inférieure à 30°C.
Hygrométrie inférieure à 85 % H.R.
- **Nettoyage du matériel :** A l'eau immédiatement après usage
- **Rendement :** 8 à 10 m² / litre environ
- **Séchage à 20°C - 70% HR :** Sec : 4 H
Recouvrable : 6 H

TEINTES

- Blanc

PREPARATION DES SUPPORTS

De façon générale, les supports doivent être préparés conformément au DTU 59.1.

Sur supports non peints : brossage et époussetage.

Sur supports déjà peints : Lessiver les anciennes peintures et déglacer au papier de verre les finitions brillantes. Décaper les surfaces écaillées.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- **Conditionnement :** En 5 et 15 litres
- **Conservation :** 12 mois en emballage d'origine non ouvert
- **Classification :** **AFNOR :** NF T 36-005 - Famille I, Classe 7b2
NF EN 1062-1 : E1 V2 W3 A0
COV : Valeur limite UE pour ce produit (cat. IIA/g) est de 30 g/l maximum (2010).
Ce produit contient moins de 20 g/l de COV.
- **Hygiène et sécurité :** Se reporter à la fiche de données de sécurité correspondante.
- **Environnement :** Destruction du produit et des emballages souillés : se reporter à la réglementation en vigueur, relative aux déchets industriels.
Ne pas déverser dans les eaux souterraines et dans les égouts.

